



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE  
COMMUNE DE LABEGE

N° : 018A - 2025

Nomenclature : 5.4

Publication numérique le : 15.01.2025

**ARRETE MUNICIPAL  
TEMPORAIRE PORTANT DÉLÉGATION  
DE FONCTION OFFICIER D'ÉTAT CIVIL  
ET DE LA POLICE DES FUNÉRAILLES À  
UN CONSEILLER MUNICIPAL MONSIEUR  
PIERRE BOUISSOU**

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32,  
Vu les dispositions du code civil et notamment l'article 75,  
Vu les dispositions du titre 1<sup>er</sup> de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC) en date du 11 mai 1999 modifiée,  
Vu la délibération n° 019D\_2020 en date du 26 mai 2020 d'élection et d'installation du maire,  
Vu la délibération n° 019D\_2020 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 qui fixe le nombre d'adjoints au maire à 8,

Considérant que le maire et les adjoints sont absents du 15 au 16 février 2025.

Considérant la nécessité d'une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil et des opérations funéraires, il est nécessaire de procéder à une délégation de fonctions du maire au profit de Monsieur Pierre BOUISSOU, conseiller municipal délégué à la sécurité, de manière exceptionnelle.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de fonction à Monsieur Pierre BOUISSOU, conseiller municipal délégué à la sécurité, pour assurer en mes lieux et places les fonctions rattachées à la qualité d'officier d'état civil pour accomplir les missions suivantes :

- constater les décès et d'en dresser l'acte,
- enregistrer les déclarations qui lui sont faites,

- délivrer toutes copies ou extraits d'acte de l'état civil,
- établir un acte d'enfant sans vie,
- célébrer un mariage,
- signer l'acte de mariage,
- accomplir les opérations de fermeture et de scellement du cercueil,
- réaliser les opérations liées au transport du corps.

## **ARTICLE 2 :**

Monsieur Pierre BOUISSOU est délégué aux fonctions d'officier de l'état civil et de police des funérailles du 15 au 16 février 2025.

## **ARTICLE 3 :**

La signature des actes et pièces relatifs aux domaines mentionnés dans l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté devra respecter le formalisme suivant :

Pour le maire et par délégation  
Le conseiller municipal délégué  
Nom, prénom

## **ARTICLE 4 :**

Le directeur général des services de la commune de Labège est chargé de veiller à l'application du présent arrêté qui sera transmis au préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le procureur de la République.

L'arrêté sera notifié à l'intéressé et une ampliation sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait à Labège, le 15.01.2025  
Pour copie conforme

**Le maire**

**Laurent Chérubin**



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)  
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>018A_2025</b>
Objet :	<b>temporaire portant delegation de fonction officier d'etat civil et de la police des funerailles a un conseiller municipal Monsieur Pierre BOUISSOU</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-01-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	031-213102544-20250115-018A_2025-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 031-213102544-20250115-018A_2025-AI-1-1_0.xml	text/xml	967 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_6694.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20250115-018A_2025-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 janvier 2025 à 10h28min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 janvier 2025 à 10h28min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 janvier 2025 à 10h28min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 janvier 2025 à 11h47min44s	Reçu par le MI le 2025-01-15

